amiem
santé au travail

Association Médicale
Inter-Entreprises
du Morbihan et
localités limitrophes

Programme 2022 des ateliers de prévention des risques professionnels

Vous êtes adhérent de l'AMIEM, inscrivez-vous gratuitement à nos ateliers

Programme

Inclus dans la cotisation

1. **Aide à la mise en place de l'évaluation des risques dans les TPE / PME**
2. **Webinaire « Optimiser son aménagement au bureau ou en télétravail »**
3. **Troubles Musculo Squelettique (TMS)**
4. **La santé du dirigeant, premier capital immatériel de l'entreprise !**
5. **Prévention et performance : une alliance gagnante pour votre entreprise !**
6. **Webinaire « Réussir son projet de conception des lieux et postes de travail »**
7. **Webinaire « La poussière de silice : Etes-vous concerné ? »**
8. **Accompagnement à la mise en place de l'évaluation des risques chimiques dans les TPE/PME**
9. **Bruit et vibration**
10. **Vous travaillez de nuit ou à des horaires irréguliers**
11. **Sensibiliser vos équipes aux enjeux des risques professionnels**

Pour consulter ce catalogue en ligne et vous inscrire :
https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/

Pour nous faire remonter vos besoins et vos remarques :
https://www.amiem.fr/nous-contacter/contact-prevention/

Présentation

Le catalogue des sensibilisations proposées par votre Service de Santé au Travail est désormais disponible pour cette année 2022 (*).

L'AMIEM met tout en oeuvre pour vous accompagner par le biais du suivi médical, de l'action en entreprise ou simplement de l'information telle qu'elle vous est proposée dans ce catalogue.

Ainsi différentes modalités d'organisation sont proposées afin de prendre en compte le contexte sanitaire mais également pour vous permettre d'y accéder facilement. Si nous avons à cœur de maintenir au maximum des sessions en présentiel, force est de constater que le format webinaire permet de proposer une sensibilisation adaptée à tout type d'entreprises tout en gardant une certaine interactivité entre les participants et les animateurs.

Retrouvez, sur notre site internet (amiem.fr), nos sensibilisations phares (Travail sur écran, Document Unique, TMS, …) ainsi que les nouvelles thématiques que nous avons développées pour mieux vous satisfaire. Nous avons également renforcé nos collaborations avec l'UDEM-MEDEF, l'OPPBTP et le Service de Santé au Travail de Rennes, l'AST 35 afin de répondre au mieux à vos besoins. Les sessions destinées aux dirigeants d'entreprise ont également été prolongées en raison du contexte économique toujours incertain.

Enfin, nous vous proposerons dans le courant de l'année deux réunions supplémentaires avec notre partenaire de l'OPPBTP portant sur

- le risque routier en entreprise
- les intérimaires

Chaque session fera l'objet d'une communication par newsletter en amont.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des besoins spécifiques et nous vous accueillerons avec plaisir, tout au long de l'année, pour échanger et vous accompagner.

Thomas LE NAI
Directeur de l'AMIEM

(*) Pour rappel, ces sensibilisations sont incluses dans votre cotisation quelle que soit leur durée, leur format et ne font donc pas l'objet d'une facturation complémentaire.

Sensibilisation N° 1

Aide à la mise en place de l'évaluation des risques dans les TPE / PME

Public visé

Personnes en charge de la mise en place et du suivi du document unique dans les entreprises de 1 à 50 salariés.

Pré-requis éventuels

L'existence de la fiche d'entreprise réalisée par votre service de santé au travail est un plus.

3 heures

Je m'inscris

Contexte

Le document unique est la transposition par écrit de l'évaluation des risques professionnels liés à une entreprise. Tout employeur est tenu de rédiger un document unique afin de prévenir les risques et prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser la sécurité et la santé des salariés.

Objectifs

- Identifier les dangers présents au sein de votre entreprise
- Evaluer et hiérarchiser les risques auxquels sont soumis vos salariés
- Entamer la rédaction de votre document unique et votre plan d'action

Effectif maximun par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 10 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).
Selon le public inscrit, l'OPPBTP apportera son expertise.
Pour un autre accompagnement (webinaire, accompagnement individuel en entreprise) -> Nous contacter.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/

Retour programme

Sensibilisation N° 2

Webinaire « Optimiser son aménagement au bureau ou en télétravail »

Contexte

Depuis quelque temps, le télétravail s'est largement développé et parfois dans l'urgence. Avez-vous pris le temps de réfléchir à l'aménagement de votre poste de travail, que ce soit à domicile ou en entreprise ?

Objectifs

Sensibiliser les salariés aux effets sur la santé du travail sur écran et proposer des solutions pratiques pour le réglage et l'aménagement de leur poste.

Effectif maximun par session

100 connexions

Public visé

Tout salarié concerné par le travail sur écran.

Pré-requis éventuels

Connexion internet adéquate, carte son.

1 heure

Je m'inscris

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/

Retour programme

Sensibilisation N°3

Troubles Musculo Squelettiques (TMS)

Public visé

Employeur, encadrant ou toute personne en charge de la prévention.

Pré-requis éventuels

Aucun.

2 x 4 heures

Je m'inscris

Contexte

Les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) représentent aujourd'hui la première cause de maladie professionnelle reconnue. Toutes les entreprises sont concernées. Des démarches et des outils existent pour mieux appréhender la prévention des TMS.

Objectifs

1ère demi-journée

- Définir les TMS
- Permettre d'identifier les facteurs de risque d'apparition des TMS sur une situation de travail
- Présenter les étapes et les acteurs clés d'une démarche de prévention TMS.

2ème demi-journée

- Traiter des cas concrets identifiés au sein des entreprises participantes.

Effectif maximun par session

10 personnes

Union des Entreprises
MEDEF - MORBIHAN

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/

Retour programme

Sensibilisation N°4

La santé du dirigeant, premier capital immatériel de l'entreprise !

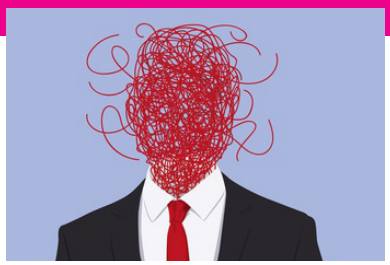

Public visé

Dirigeant.

Pré-requis éventuels

Aucun.

3 heures 30

Je m'inscris

Contexte

Le santé est un état complet de bien-être physique, mental et social.
Pour le dirigeant, sa santé est un allié incontournable de celle de son entreprise.
Dans un contexte d'évolution de la société et des services de santé au travail, il est aujourd'hui important d'accompagner les dirigeants sur ce sujet.

Objectifs

- Sensibiliser le dirigeant sur sa santé et l'importance de la préserver à travers des données théoriques et chiffrées
- Présenter des leviers d'action possibles
- Proposer un temps d'échanges et de réflexions sur des problématiques rencontrées

Effectif maximun par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 8 personnes par groupe (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/

Retour programme

Sensibilisation N°5

Prévention et performance : une alliance gagnante pour votre entreprise !

Public visé

Chefs d'entreprises et chargés de la prévention en entreprise.

Pré-requis éventuels

Aucun.

1 heure 30

Je m'inscris

Contexte

En quoi la prévention des risques professionnels peut-elle devenir un facteur de performance de l'entreprise ?
Venez découvrir comment la prévention des risques peut devenir un argument économique, une force pour votre entreprise.

Objectifs

Investir dans du matériel, aménager votre atelier ou vos véhicules, organiser vos chantiers, former vos collaborateurs : savez-vous que ces actions ont un impact positif sur votre activité ? Une étude menée par l'OPPBTP le démontre. Elle met en évidence que les entreprises engagées dans des actions concrètes de prévention sont gagnantes. Près d'une centaine d'actions couvrant 90 % des métiers du secteur ont été éditées sous forme de fiches synthétiques mises à votre disposition. Ces exemples ont vocation à vous donner des arguments à même de justifier et démontrer l'impact positif, dans toutes ses dimensions, y compris économiques, des démarches de prévention.

Effectif maximun par session

10 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

OPPBTP
La prévention BTP

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM :
https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/

Retour programme

Sensibilisation N°6

Webinaire « Réussir son projet de conception des lieux et postes de travail »

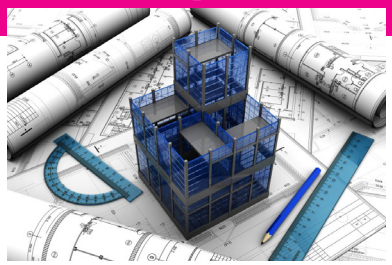

Contexte

Un projet de conception / réaménagement de vos lieux et postes de travail est à l'étude ou en cours dans votre entreprise ? C'est l'occasion de prendre en compte, en amont et de façon pérenne, les aspects santé, sécurité et bien être de vos salariés.
C'est aussi le moment d'intégrer des éléments décisifs dès les phases initiales du projet. En effet, les actions correctives a posteriori ne sont pas toujours réalisables et ont bien souvent un impact financier non négligeable.

Objectifs

Découvrir le rôle d'un ergonome et les différents types d'accompagnements, en fonction de l'avancée du projet de conception et/ou d'aménagement ainsi que leurs plus-values au travers d'exemples concrets.

Public visé

Employeur, encadrant, responsable technique ou toute autre personne en charge d'un projet de transformation /conception des lieux et postes de travail.

Pré-requis éventuels

Aucun.

1 heure

Je m'inscris

Effectif maximun par session

100 inscriptions.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM :
https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/

Retour programme

Sensibilisation N°7

Webinaire : « La poussière de silice : Etes-vous concerné ? »

Public visé

Employeurs ou chargés de prévention.

Pré-requis éventuels

Aucun.

2 heures

Je m'inscris

Contexte

Si vos activités dans les Métiers du BTP, carrières, industries du caoutchouc, du plastique, de l'électronique, fabrication de prothèses dentaires, fonderies, sculpteurs, provoquent des dégagements de poussière, alors oui vous êtes concernés. Venez échanger sur les solutions pour protéger vos salariés et prendre connaissance de l'évolution du cadre réglementaire.

Objectifs

Sensibiliser les employeurs aux risques liés à la silice, aux changements réglementaires et in fine aux moyens à mettre en œuvre pour prévenir et protéger ses salariés dans ce nouveau cadre réglementaire (moyens techniques, organisationnels, humains).

Effectif maximun par session

100 personnes

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM :
https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/

Retour programme

Sensibilisation N°8

Accompagnement à la mise en place de l'évaluation des risques chimiques dans les TPE/PME

Contexte

Du fait des enjeux de santé importants que revêt l'exposition à certains agents chimiques dangereux, dont les produits cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques, l'AMIEM souhaite accompagner ses adhérents sur cette thématique.
Outil utilisé : logiciel Seirich – Maitrise des fondamentaux.

Objectifs

- Donner les bases règlementaires et techniques liées à cette famille de risques
- Aider au repérage des CMR dans les produits utilisés par une meilleure exploitation des FDS
- Connaître la démarche globale pour évaluer le risque chimique dans son entreprise

Donner des outils pratiques pour aider à réaliser son évaluation

Effectif maximun par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 12 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM :
https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/

Matériel : apporter son PC avec le logiciel Seirich déjà installé

Public visé

Personnes en charge de la mise en place et du suivi du document unique dans les entreprises.

Pré-requis éventuels

L'existence d'une évaluation des risques professionnels à jour est un plus.

6 heures

Je m'inscris

Retour programme

Sensibilisation N°9

Bruit et vibration

Public visé

Employeurs ou chargés de prévention.

Pré-requis éventuels

Aucun.

Journée

Je m'inscris

Contexte

Le bruit et les vibrations restent des risques fréquemment présents en entreprise.
Les services de santé au travail et d'autres acteurs proposent une large palette de conseils en lien avec ces risques.
Suite à ces sessions, l'entreprise doit, in fine, être capable de juger et décider des options les plus pertinentes pour améliorer sa prévention.

Objectifs

- Présentation générale des notions techniques et médicales sur les expositions au bruit et aux vibrations et leurs conséquences
- Aspects réglementaires
- Mieux appréhender les différents types d'intervention proposées par les services de santé sur ces champs
- Choisir les réponses techniques les plus adaptées aux situations remontées par les employeurs ou les salariés

Effectif maximun par session

- 10 personnes
- L'utilisation de cas concrets sera favorisée, depuis l'expression du besoin jusqu'à l'interprétation des résultats
- Manipulation du matériel de mesure / présentation de différents types d'EPI et caractéristiques

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM :
https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/

Retour programme

Sensibilisation N°10

Vous travaillez de nuit ou à des horaires irréguliers ?

Contexte

Le nombre de travailleurs de nuit et/ou postés augmente. Les conséquences sur la santé de ces salariés n'est plus à démontrer : troubles du sommeil, de l'humeur, risque d'accidents du travail graves, diabète, obésité et augmentation du risque de cancer.
Une information sur ces conséquences avec une sensibilisation de l'importance du sommeil et de sa gestion, en fonction des horaires de travail, sera proposée.

Objectifs

Comprendre pour agir en termes de bien-être au travail :

- Le sommeil : son rôle, son mécanisme
- Les grandes règles de l'équilibre veille-sommeil, chronobiologie
- Les principes généraux de l'équilibre alimentaire

Apprendre à mieux organiser son temps de sommeil et de repos, et à bien s'alimenter, en fonction de ses contraintes professionnelles dans le cadre du travail de nuit et posté.

Effectif maximun par session

12 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Public visé

Salariés exposés au travail de nuit et/ou posté.

Pré-requis éventuels

Information de l'employeur et des éventuelles instances représentatives du personnel sur les risques liés aux divers troubles du sommeil et de l'équilibre alimentaire.

2 heures

Je m'inscris

Lieux / Dates / Inscriptions

Lieu : dans votre entreprise ou dans nos locaux selon la disponibilité.
Dates : à définir en fonction des contraintes de l'entreprise.

Retour programme

Sensibilisation N°11

Sensibiliser vos équipes aux enjeux des risques professionnels

Public visé

Salariés tous secteurs et tous contrats.

Pré-requis éventuels

Visite de l'entreprise éventuelle avec échanges avec la direction.

2 heures

Je m'inscris

Contexte

Une prévention efficace des risques professionnels regroupe les actions collectives ou individuelles. Celles-ci évitent l'apparition d'un danger lié au travail effectué ou à son environnement, ou en diminuent les impacts.
Le jeu « JE RISQKOI ? » est un outil ludique et pédagogique innovant pour sensibiliser sur des risques professionnels et des thématiques de santé au travail.

Objectifs

- Connaitre les différents risques professionnels (bruit, risque chimique, risque biologique, manutention, accident de travail, ambiance thermique) et des thématiques santé (sommeil, hygiène de vie, addictions, ...)
- Aborder des thématiques de santé
- Mettre en situation pour induire de la réflexion et de l'échange
- Faire l'expérience de certains risques professionnels par la simulation
- Donner des conseils de prévention

Effectif maximun par session

Jusqu'à 15 personnes – reparties en 3 équipes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates / Inscriptions

Lieu : dans votre entreprise ou dans nos locaux selon la disponibilité.
Dates : à définir en fonction des contraintes de l'entreprise.

Retour programme

Formez gratuitement

vos salariés à
la prévention des risques grâce au

E-LEARNING

Simple
& rapide

L'AMIEM propose en libre accès 10 modules d'e-learning à destination de ses entreprises adhérentes (Evaluations des risques professionnels, Risque bruit, Risque chimique, Risque manutention, Risque TMS, ...)

https://www.amiem.fr/e-learning/

Professionnalisme

Proximité

Innovation

Qualité de service

Dynamisme

AMIEM

Association **M**édicale **I**nter-**E**ntreprises
du **M**orbihan et Localités Limitrophes

1 Chemin de Locmaria Pantarff
CS 45591
56855 CAUDAN Cedex

02 97 362 262

www.amiem.fr